

# Mobilité des entreprises wallonnes

## Déjà quinze ans d'accompagnement par l'UWE !



DEPUIS 2002, LA CELLULE MOBILITÉ DE L'UNION WALLONNE DES ENTREPRISES CONSTITUE UNE STRUCTURE UNIQUE EN SON GENRE. ISSUE D'UNE VOLONTÉ COMMUNE DU MINISTRE WALLON EN CHARGE DE LA MOBILITÉ ET DE L'UWE DE PROMOUVOIR UNE GESTION DURABLE DE LA MOBILITÉ DANS LES ENTREPRISES, LA CELLULE MOBILITÉ A POUR MISSION DE PROPOSER AUX ENTREPRISES ET AUX PARCS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, DES ÉLÉMENTS UTILES À LEURS RÉFLEXIONS OU À TOUTE DÉMARCHE RELATIVE À LA MOBILITÉ DES PERSONNES ET DES MARCHANDISES.

■ par Benoît MINET

Du haut de ses 15 années d'expérience, la Cellule Mobilité de l'Union Wallonne des Entreprises a acquis des connaissances et une méthodologie reconnue pour :

- **CONSEILLER** les entreprises sur les mesures à mettre en œuvre afin de répondre à leurs attentes et fixer des objectifs tant en termes d'accessibilité qu'en terme de mobilité alternative pour les membres de leur personnel ;
- **INFORMER** de manière permanente et pluridisciplinaire (site internet, séminaires, colloques, etc.) les entreprises sur des solutions, des bonnes pratiques et des outils concrets visant une gestion optimale de la mobilité ;
- **FACILITER** les relations et l'échange d'informations entre le monde des entreprises et les acteurs locaux (communes, intercommunales, provinces, régions et opérateurs de transport) en vue d'améliorer l'accessibilité des entreprises et assurer une coordination idéale afin d'atteindre des objectifs aux intérêts communs.

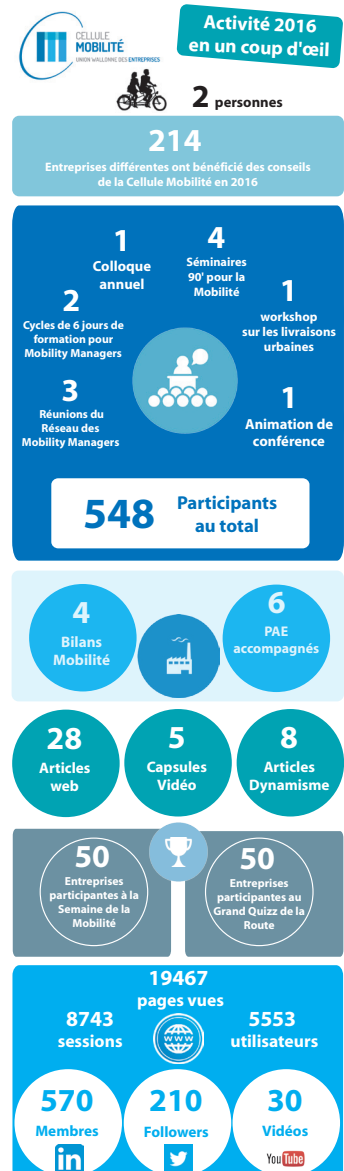
### Des entreprises plus au fait des questions de mobilité

Au fil des années, la Cellule Mobilité de l'UWE a véritablement vu mûrir la question de la gestion de la mobilité au sein des entreprises.

Encore marginale au début des années 2000, la thématique a pu s'imposer au fur et à mesure comme un axe stratégique et incontournable à prendre en compte dans le développement économique de celles-ci.

La mobilité influence effectivement et de manière croissante certains choix des entreprises puisqu'elle concerne tous les travailleurs et qu'elle impacte directement ou indirectement le fonctionnement de l'entreprise.

Agir sur la mobilité a également un impact positif sur l'environnement et donc sur l'image de marque des entreprises. Et à l'heure actuelle, aucune entreprise ne peut nier l'importance d'une démarche environnementale pour répondre aux besoins toujours plus aigus de sa clientèle. Agir sur la mobilité, c'est donc bon pour le business !



## L'équipe

La Cellule Mobilité de l'UWE est à la disposition des entreprises pour les aider dans leurs démarches. N'hésitez pas à la contacter !



**Benoît MINET, Responsable**  
010/48.94.08, benoit.minet@uwe.be



**Chloé LAURENT, Conseillère**  
010/48.94.05, chloe.laurent@uwe.be



**Colette PIERARD, Conseillère en charge de l'Opération Tous Vélo-Actifs**  
010/48.94.03, colette.pierard@uwe.be



**Katel FRESON, Conseillère en charge de l'Opération Tous Vélo-Actifs**  
010/48.94.03, katel.freson@uwe.be

Retrouvez-la également sur son nouveau site web ([www.mobilite-entreprise.be](http://www.mobilite-entreprise.be)), sur LinkedIn, Twitter (@CelluleMobilité) et Youtube.



**AGIR SUR  
LA MOBILITÉ A  
ÉGALEMENT UN  
IMPACT POSITIF SUR  
L'ENVIRONNEMENT  
ET DONC SUR  
L'IMAGE DE MARQUE  
DES ENTREPRISES.**

On constate ainsi que les investissements des entreprises en faveur d'alternatives et de solutions concrètes pour faciliter la mobilité de leur personnel n'ont jamais été aussi importants. En effet, les entreprises proposent de plus en plus d'infrastructures adaptées aux nouveaux besoins. Elles offrent, par exemple et de manière accrue, des solutions diverses et variées de flottes de véhicules de service, elles développent des incitants économiques et fiscaux au profit des différentes formes de mobilité alternative et alimentent de manière plus performante leurs canaux de communication interne au profit des objectifs de report modal souhaités, ...

Enfin, le meilleur baromètre qui atteste de cette évolution majeure est, sans nul doute, la présence ou la nomination officielle d'un mobility manager au sein de la structure. Et là, les chiffres l'attestent puisque leur nombre a tout simplement quintuplé en 10 ans ! Au même titre, il n'y jamais eu autant d'entreprises mobilisées et fières de leurs efforts lors des deux dernières éditions de la «Semaine de la Mobilité».

Pour répondre à cet engouement, la Cellule Mobilité s'est adaptée dans le temps et, sur base de son travail de terrain, a proposé davantage d'outils et de services au profit d'une sensibilisation efficace des entreprises.

Plus récemment, la Cellule a d'ailleurs mis en place un Réseau de Mobility Managers et une Formation pour Mobility Managers, en collaboration avec le Service Public de Wallonie. Ces deux derniers venus viennent ainsi compléter son panel de services proposés gratuitement comme son «Bilan Mobilité» ou l'ensemble de ses événements organisés.

Il est, là encore, important de préciser que, tant le Réseau des Mobility Managers que la Formation des Mobility Managers n'auraient connu un tel engouement s'ils avaient été mis en place, il y a quelques années encore. Ces deux outils prennent désormais du sens et répondent aux besoins d'information et d'échange d'expérience, souhaités par les Mobility Managers, car les réflexions des entreprises sur ces questions sont arrivées, à l'heure actuelle, à un plus grand niveau de maturité.

## Un travail reconnu

Pour confirmer, quelque part, son statut d'acteur reconnu de la mobilité, la Wallonie vient de confier à la Cellule Mobilité la reprise de l'Opération «Tous Vélo-Actifs»<sup>(1)</sup> depuis janvier 2017. Ce nouvel axe de travail lui a d'ailleurs permis de renforcer sensiblement son équipe. Cette reconnaissance est le fruit d'un travail de terrain pragmatique et efficace,

à l'écoute et au service des entreprises sur les questions de mobilité, d'accessibilité et d'accompagnement vers une évolution de la culture d'entreprise et la progression positive des parts modales alternatives.

A l'avenir, d'autres mutations s'annoncent d'ores et déjà puisque les entreprises devront très probablement composer avec le très attendu budget mobilité, le développement intensif des vélos à assistance électrique, l'essor des véhicules autonomes ou encore l'expansion des nouvelles formes d'organisation du travail.

La Cellule Mobilité suivra donc de manière attentive ces évolutions et les intégrera pleinement dans sa méthodologie pour garantir un accompagnement toujours adéquat des entreprises, dans leur recherche d'une gestion optimale de la mobilité de leurs collaborateurs. Et ce, pour que la mobilité de celles-ci soit toujours une affaire qui roule... tout simplement ! ■

(1) «Tous vélo-actifs» est une opération de sensibilisation et de communication pour promouvoir les déplacements domicile-travail à vélo. L'opération soutient et accompagne des employeurs wallons qui s'engagent à mettre en place un plan d'actions intensif de promotion du vélo au sein de leur entité. Ils deviennent ainsi des modèles pour d'autres entreprises et institutions. L'opération vise à initier un mouvement qui, partant de quelques entités, est appelé à s'étendre au fil des années pour créer une véritable culture d'entreprise en faveur des deux-roues.